

République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

**Cadre de dépenses sectorielles
à moyen terme (CDSMT) :**

***Ministère de la Famille et des
Organisations Féminines***

***Ministère de la Petite-Enfance
et de l'Enfance***



2012-2014

***Date de la version:
1^{er} Décembre 2011***

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé, depuis quelques années, dans un vaste chantier d'amélioration de l'efficacité et de la transparence des systèmes de gestion des finances publiques qui passe par l'intégration des principes de bonne gouvernance dans la gestion des ressources financières de l'État. Au nombre des réformes entreprises en ce sens, la mise en œuvre progressive de la programmation budgétaire et économique pluriannuelle a permis de réaliser des progrès notables en matière de planification et de budgétisation efficace des affaires publiques. Cette programmation est mise en œuvre au moyen du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) et de ses pendants sectoriels, les cadres de dépenses sectorielles à moyen terme (CDSMT). Ceci illustre le rôle de précurseur de l'État sénégalais dans l'application, avant la lettre, des articles 52 et 53 de la directive NO06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant sur les lois de finances au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.

En intégrant les principes de budgétisation pluriannuelle et de gestion axée sur les résultats dans un cadre unique de planification et de budgétisation, la mise en œuvre du CDMT et des CDSMT s'est en effet traduite en une capacité accrue de prévision des dépenses publiques, un accroissement de la transparence dans l'utilisation des fonds publics, de même qu'un renforcement de la responsabilisation des gestionnaires. En outre, en favorisant une meilleure articulation entre les politiques nationales et sectorielles et la préparation du budget de l'État, ces outils ont contribué à accélérer la réalisation des objectifs stratégiques de développement que le Sénégal s'est fixés dans son Document de Politique Économique et Sociale 2011-2015 (DPES).

Cette réforme visant l'introduction et la mise en œuvre du CDMT et des CDSMT est d'ailleurs appuyée par la récente refonte de la Loi organique des Finances votée en juin 2011. De même, le Guide Méthodologique de Programmation Économique et Budgétaire Pluriannuelle préparé par le Projet de Coordination des Réformes Budgétaires et Financières du Ministère de l'Économie et des Finances fournit un cadre détaillé et pratique pour le développement d'un CDSMT. Le présent document de CDSMT a été développé en conformité avec ce guide qui valorise l'expérience du Sénégal acquise au cours des dernières années dans ce domaine.

Ainsi, le Ministère de la Famille et des Organisations Féminines et celui de la Petite Enfance et de l'Enfance ont jugé nécessaire de réviser le précédent document de CDSMT afin que la programmation budgétaire 2012-2014 reflète l'évolution du contexte et des structures intervenant dans le secteur. Ce document de programmation budgétaire pluriannuelle revêt toute son importance et sa signification lorsqu'il se traduit en une méthodologie pratique et opérationnelle qui permettra à son tour :

- de renforcer la qualité de la planification budgétaire, l'efficacité et l'efficience dans son exécution,
- d'assurer un meilleur suivi et contrôle de la dépense publique.

La mise en œuvre de ce présent CDSMT s'articule autour de six (06) programmes qui ont été développés selon une méthode participative associant l'ensemble des structures et entités du secteur. Le tableau ci-dessous présente chacun de ces programmes et leurs objectifs globaux. Les paragraphes suivants présenteront ensuite une brève description de chacun de ces six programmes.

SECTEUR	Ministère de la Famille et des Organisations Féminines / Ministère de la Petite-Enfance et de l'Enfance		
PROGRAMMES	Programme 1 : Contribuer à la protection sociosanitaire et à l'insertion économique des groupes vulnérables	Programme 2 : Promotion et protection des familles	Programme 3 : Protection de l'Enfant
UNITÉ RESPONSABLE	Direction du Développement Communautaire	Direction de la Famille	Direction des Droits et de la Protection de l'Enfant
OBJECTIFS GLOBAUX	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la protection sociosanitaire des groupes vulnérables 2. Réduire le taux des enfants non scolarisés, le taux d'analphabètes et le taux de personnes vulnérables non qualifiées des régions de Diourbel et Kaffrine 3. Renforcer les capacités d'intervention des services déconcentrés et des OCB 4. Renforcer la sécurité alimentaire des populations 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amener les familles à rationaliser leurs ressources 2. Améliorer les capacités d'épargne et d'investissement des familles 3. Promouvoir des réflexes égalitaires dans la redéfinition des rôles et responsabilités 4. Abandonner définitivement la pratique de l'excision à l'horizon 2015 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amener les communautés à un changement de comportements durables en faveur des enfants 2. Améliorer le système de protection des enfants 3. Réduire la vulnérabilité des enfants
PROGRAMMES	Programme 4 : Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes filles	Programme 5 : Renforcement du dispositif de lutte contre la pauvreté et suivi/évaluation des programmes du Secteur	Programme 6 : Administration, gestion des ressources et coordination des activités du ministère
UNITÉ RESPONSABLE	Direction des Organisations Féminines	Cellule de Suivi Opérationnelle des Projets de Lutte contre la Pauvreté	Directeur de Cabinet
OBJECTIFS GLOBAUX	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contribuer à la réduction de la féminisation de la pauvreté 2. Favoriser l'émergence d'organisations de femmes et de jeunes filles plus viables, performantes dans leurs interventions 3. Contribuer à la réduction de la vulnérabilité chez les femmes et jeunes filles 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atténuer la pauvreté et étendre la protection sociale au profit des Groupes Vulnérables 2. Renforcer la disponibilité des données sur les groupes vulnérables pour une bonne planification des programmes 3. Planifier, suivre et évaluer les programmes du Secteur pour un renforcement des 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les moyens du Ministère pour une gestion efficiente des ressources 2. Améliorer la capacité du Ministère à réaliser ses missions

Le programme 1, intitulé «**Contribuer à la protection sociosanitaire et à l'insertion économique des groupes vulnérables**», est sous la responsabilité de la Direction du Développement Communautaire en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité alimentaire, le Plan Sectoriel Sida et le PALAM. Il s'articule autour de quatre (04) composantes :

- prendre en charge les besoins communautaires des groupes vulnérables;
- accroître les revenus et l'accès à l'éducation et à la formation;
- redynamiser les services déconcentrés du développement communautaire;
- contribuer à la sécurité alimentaire des populations vulnérables.

Il vise l'amélioration du taux de couverture de la politique nationale de protection sociosanitaire des groupes vulnérables. Le budget du programme est estimé à quatre milliards cinq cent soixante-dix-sept millions trois cent quatre-vingt-sept mille (4.577.387.000) francs FCFA.

Le programme 2, intitulé «**Promotion et protection des familles**», sous la responsabilité de la Direction de la Famille en collaboration avec le Centre national d'Assistance et de Formation des Femmes, est articulé autour des quatre (04) composantes suivantes :

- revoir les rôles et responsabilités familiales;
- promouvoir l'éducation au niveau des familles;
- éliminer les gaspillages dans les familles;
- favoriser l'abandon définitif de la pratique de l'excision.

La mise en œuvre de ce programme permettra d'améliorer les conditions de vie des familles et de leurs membres, de promouvoir l'éducation parentale, de lutter contre les gaspillages et d'accélérer dans les zones de prévalence l'abandon de la pratique de l'excision. Le budget du programme est estimé à six cent quatre-vingt-quatorze millions soixante-dix-huit mille (694.078.910) francs FCFA.

Le programme 3, intitulé «**Protection de l'Enfant**», est sous la responsabilité de la Direction des Droits et de la Protection de l'Enfant (DDPE) qui le déroulera en collaboration avec le Centre GINDDI.

Il s'articule autour des trois (03) composantes suivantes :

- Changement de comportement durable en faveur des enfants;
- Amélioration du système de protection;
- Réduction de la vulnérabilité des enfants.

Le programme a pour objectif de lutter contre la vulnérabilité et la maltraitance des enfants à travers des actions de prévention, de protection et de réinsertion. Le coût global est estimé à deux milliards cent soixante onze millions sept cent quatorze mille trois cent soixante onze (2 171 714 371) FCFA.

Le programme 4, intitulé « **Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes filles** » est d'un coût global de deux milliards quatre cent cinquante et un million cinq cent soixante et un mille cent cinquante-trois (2 451 561 153) FCFA.

Il s'articule autour de trois (03) composantes :

- autonomisation de la femme et de la jeune fille;
- renforcement des capacités de gestion des organisations de femmes et de jeunes filles;
- appui direct en faveur des femmes et des jeunes filles.

L'objectif de ce programme est de favoriser l'émergence d'organisations de femmes et de jeunes filles plus viables, performantes dans leurs interventions et de contribuer à la réduction de la féminisation de la pauvreté et de la vulnérabilité. La Direction des Organisations Féminines est l'unité responsable de ce programme et mettra à contribution l'Observatoire national de la Femme et le Centre national d'Assistance et de Formation pour la Femme.

Le programme 5, intitulé « **Renforcement du dispositif de lutte contre la pauvreté et suivi /évaluation des programmes du Secteur** », concerne essentiellement la Direction des Stratégies de Développement Social (DSDS) et la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO/PLCP) qui est l'unité responsable.

Les principaux objectifs de ce programme sont :

- atténuer la pauvreté et étendre la protection sociale au profit des groupes vulnérables;
- renforcer la disponibilité des données sur les groupes vulnérables pour une bonne planification des programmes;
- planifier, suivre et évaluer les programmes du Secteur pour un renforcement des interventions en faveur des groupes vulnérables.

Le programme 6, intitulé « **Administration, gestion des ressources et coordination des activités du ministère** » est composée du Cabinet et de la DAGE. Ce programme est constitué de deux (2) composantes :

- Assurer l'administration des ressources humaines, matérielles et financières du ministère;

- Assurer la planification, le suivi des programmes, la coordination et l'exécution correcte des activités du ministère.

Le coût total de ce programme est estimé à **661 246 980 FCFA**.

Concernant le **budget global**, le CDSMT du secteur de la Famille et de l'Enfance bénéficiera de ressources totales de **11.350.299.586 FCFA pour 2012**. Les dépenses liées au personnel représenteront 1.233.209.586 FCFA ou 10,9% du total, alors que le fonctionnement représentera 1.503.676.000 FCFA ou 13,2% du total et les transferts courants 971.413.000 FCFA ou 8,6% du total. Les dépenses liées à l'investissement représenteront 6.312.000.000 FCFA ou 55,6% du total et celles liées aux transferts de capital 1.330.000.000 FCFA ou 11,7% du total. Les ressources budgétées dans le CDSMT pour 2012 correspondent aux ressources contenues dans la Loi des Finances 2012.

Pour 2013, le budget total prévu pour le secteur est de 11.465.264.235 FCFA, représentant une hausse globale de 1,0% alors que pour 2014, le budget total prévu pour le secteur est de 11.588.169.468 FCFA, soit une hausse de 1,1%. Ces hausses comprennent une augmentation annuelle d'environ 3% pour les dépenses de personnel et d'un peu plus de 5% pour le fonctionnement. Par hypothèse, les dépenses liées aux transferts courants, à l'investissement et aux transferts de capital demeureront constantes sur la période 2012-14.

Budget total du secteur par titre	2012	% du budget 2012	2013	Hausse en % sur 2012	2014	Hausse en % sur 2013
Personnel	1.233.209.586	10,9%	1.271.547.985	3,1%	1.311.171.576	3,1%
Fonctionnement	1.503.676.000	13,2%	1.580.303.250	5,1%	1.663.584.893	5,3%
Transferts courants	971.413.000	8,6%	971.413.000	0,0%	971.413.000	0,0%
Investissement	6.312.000.000	55,6%	6.312.000.000	0,0%	6.312.000.000	0,0%
Transferts de capital	1.330.000.000	11,7%	1.330.000.000	0,0%	1.330.000.000	0,0%
TOTAL	11.350.298.586	100,0%	11.465.264.235	1,0%	11.588.169.468	1,1%

1.1 Description du programme 5

Le programme 5, intitulé « **Renforcement du dispositif de lutte contre la pauvreté et suivi/évaluation des programmes du Secteur** », concerne essentiellement la DSDS et la CSO/PLCP qui est l'unité responsable. Ce programme vise les objectifs globaux suivants:

- atténuer la pauvreté et étendre la protection sociale au profit des Groupes Vulnérables;

- renforcer la disponibilité des données sur les groupes vulnérables pour une bonne planification des programmes;
- planifier, de suivre et d'évaluer les programmes du Secteur pour un renforcement des interventions en faveur des groupes vulnérables.

Ce programme est structuré en 5 composantes que sont :

1. l'amélioration de l'accès des Groupes Vulnérables aux systèmes de protection sociale;
2. l'amélioration du dispositif de ciblage, de suivi-évaluation et d'information sur la pauvreté;
3. la capitalisation, l'harmonisation et l'alignement des actions de lutte contre la pauvreté;
4. le suivi-évaluation des programmes du Ministère;
5. l'élaboration de stratégies de développement social.

L'amélioration de l'accès des Groupes Vulnérables aux systèmes de protection sociale devra permettre :

- d'améliorer l'accès des populations sous desservies aux infrastructures et services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement;
- de renforcer les capacités des GV à saisir les opportunités économiques dans les zones d'intervention;
- d'augmenter le pourcentage des populations démunies ayant accès à un système adéquat de protection sociale.

S'agissant de l'amélioration du dispositif de ciblage, de suivi-évaluation et d'information sur la pauvreté, les objectifs spécifiques poursuivis sont :

- disposer d'un système d'informations global et intégré sur la pauvreté et la vulnérabilité et le rendre fonctionnel au niveau national et déconcentré;
- disposer d'une base de données fiable sur les cibles permettant une prise de décisions et la formulation de stratégies pertinentes.

En ce qui concerne la composante « **Capitalisation, harmonisation et alignement des actions de lutte contre la pauvreté** », l'objectif spécifique est d'avoir un dispositif intégré de coordination et d'harmonisation des stratégies d'intervention rendu fonctionnel au niveau national et local.

Enfin, les composantes intitulées respectivement « **Suivi et évaluation des programmes du Secteur** » et « **Élaboration de stratégies de développement social** », devront permettre d'une part :

- de coordonner la planification annuelle des programmes du Secteur;

- de suivre et mesurer de manière systématique les résultats réalisés ces programmes;
- et de permettre à l'ensemble des Structures concernées d'accéder aux informations sur le suivi-évaluation;

et d'autre part :

- d'appuyer le développement et la planification des stratégies et programmes du Ministère;
- et de renforcer les capacités des structures du Ministère en planification.

Programme 5 : Renforcement du dispositif de lutte contre la pauvreté et suivi / évaluation des programmes du ministère				
Unité responsable	Cellule de suivi opérationnel des projets de lutte contre la pauvreté			
Description	Renforcement du dispositif intégré de ciblage, de suivi évaluation, de coordination et d'harmonisation des actions de lutte contre la pauvreté et de protection sociale des groupes vulnérables			
Objectif global du programme	Atténuer la pauvreté et étendre la protection sociale au profit des Groupes Vulnérables; Renforcer la disponibilité des données sur les groupes vulnérables pour une bonne planification des programmes; Planifier, suivre et évaluer les programmes du Secteur pour un renforcement des interventions en faveur des groupes vulnérables.			
Indicateurs de performance		2012	2013	2014
Taux d'accès des populations des zones sous-desservies aux services de santé (2009=58%)		61%	64%	67%
Taux d'accès des populations des zones sous-desservies aux services d'éducation (2009=87%)		90%	93%	96%
Taux d'accès des populations des zones sous-desservies à l'eau potable (2009=85%)		88%	91%	94%
Le pourcentage des membres des groupes vulnérables ciblés ayant bénéficié d'une formation et d'activités génératrices de revenus		54%	77%	100%
Le pourcentage de la population des zones ciblées bénéficiant d'un système adéquat de protection sociale est mis en place		10%	10%	10%
Le pourcentage des régions ciblées de Louga, St-Louis, Matam pour lesquelles les statistiques intégrées sur la pauvreté sont disponibles		100%	100%	100%
Un cadre ministériel de coordination des projets de développement est en place		Cadre en place et fonctionnel	Cadre en place et fonctionnel	Cadre en place et fonctionnel
Le pourcentage des régions pour lesquelles les statistiques intégrées sur la pauvreté sont disponibles		22%	22%	22%
Le pourcentage des structures du Ministère qui participent au CDSMT et dont le plan de travail annuel		100%	100%	100%

est disponible			
Le pourcentage des programmes du Ministère pour lesquelles des données sur l'atteinte des résultats et objectifs sont disponibles	60%	80%	100%
Le pourcentage des structures du Ministère où des agents sont formés en planification et suivi	60%	80%	100%
Taux d'accès des populations des zones sous-desservies aux services de santé (2009=58%)	61%	64%	67%
Ressources financières par titre	2012	2013	2014
Personnel	63.073.000	65.280.555	67.565.375
Fonctionnement	198.073.000	207.837.900	218.091.045
Transferts courants	100.200.000	100.200.000	100.200.000
Investissement	3.521.000.000	3.521.000.000	3.521.000.000
Transferts de capital	-	-	-
Dépenses totales	3.882.346.000	3.894.318.455	3.906.856.420
Description des principales composantes	Renforcement de l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base		
	Amélioration des dispositifs de ciblage (géographique, communautaire et catégoriel), de suivi-évaluation des Groupes Vulnérables et du partage d'informations		
	Valorisation des expériences acquises, Renforcement de la coordination des actions/stratégies destinées aux Groupes Vulnérables, harmonisation et alignement		
	Assurer le soutien à la planification des programmes du Ministère et mettre en œuvre le suivi et évaluation des objectifs et résultats		
	Développement, identification et capitalisation de stratégies de développement social		
Remarques et observations			

Programme 5 : Renforcement du dispositif de lutte contre la pauvreté et suivi / évaluation des programmes

Objectifs globaux du programme	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atténuer la pauvreté et étendre la protection sociale au profit des Groupes Vulnérables; 2. Renforcer la disponibilité des données sur les groupes vulnérables pour une bonne planification des programmes; 3. Planifier, suivre et évaluer les programmes du Secteur pour un renforcement des interventions en faveur des groupes vulnérables.
--------------------------------	--

Composante 5.1 : Amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux systèmes de protection sociale

Unité responsable	CSO			
Description	Renforcement de l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base			
Objectifs spécifiques de la composante	<p>Améliorer l'accès des populations sous desservies des régions de Louga, Matam et St-Louis aux infrastructures et services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement</p> <p>Renforcer les capacités des Groupes Vulnérables à saisir les opportunités économiques dans les zones d'intervention de Louga, Matam et St-Louis</p> <p>Augmenter le pourcentage des populations démunies ayant accès à un système adéquat de protection sociale dans les zones d'intervention de Louga, Matam et St-Louis</p>			
Indicateurs de performance	2012	2013	2014	
Taux d'accès des populations des zones sous-desservies aux services de santé (2009=58%)	61%	64%	67%	
Taux d'accès des populations des zones sous-desservies aux services d'éducation (2009=87%)	90%	93%	96%	
Taux d'accès des populations des zones sous-desservies à l'eau potable (2009=85%)	88%	91%	94%	
Le pourcentage des membres des groupes vulnérables ciblés ayant bénéficié d'une formation et d'activités génératrices de revenus	54%	77%	100%	
Le pourcentage de la population des zones ciblées bénéficiant d'un système adéquat de protection sociale est mis en place	10%	10%	10%	
Moyens financiers	2012	2013	2014	
Dépenses de personnel	4.448.112	4.603.796	4.764.929	
Dépenses de fonctionnement	11.100.000	11.516.250	11.953.313	
Dépenses de transferts courants	0	0	0	
Dépenses d'investissement	3.191.000.000	3.191.000.000	3.191.000.000	
Dépenses de transferts de capital	0	0	0	
Dépenses totales	3.206.548.112	3.207.120.046	3.207.718.242	
Description des principales activités	<p>*Ciblage des zones bénéficiaires, lancement du processus de sélection des opérateurs de mise en œuvre et sélection des maîtres d'œuvre chargés du suivi</p> <p>*Mise en place d'un dispositif conceptuel pour faciliter la formation en AGR et financement des GV (initiatives communautaires, OF,...)</p> <p>*Renforcement des mécanismes de protection sociale</p>			
Remarques et observations				

Composante 5.2 : Amélioration du dispositif de ciblage, de suivi évaluation et d'information sur la pauvreté

Unité responsable	CSO		
Description	Amélioration des dispositifs de ciblage (géographique, communautaire et catégoriel), de suivi-évaluation des Groupes Vulnérables et du partage d'informations		
Objectifs spécifiques de la composante	Disposer d'un système d'informations global et intégré sur la pauvreté et la vulnérabilité et le rendre fonctionnel au niveau national et déconcentré Disposer d'une base de données fiable sur les cibles permettant une prise de décisions et la formulation de stratégies pertinentes		
Indicateurs de performance	2012	2013	2014
Le pourcentage des régions ciblées de Louga, St-Louis, Matam pour lesquelles les statistiques intégrées sur la pauvreté sont disponibles	100%	100%	100%
Le pourcentage des cibles composant les groupes vulnérables pour lesquelles des données sont disponibles	100%	100%	100%
Moyens financiers	2012	2013	2014
Dépenses de personnel	5.615.444	5.811.984	6.015.404
Dépenses de fonctionnement	5.550.000	5.827.500	6.118.875
Dépenses de transferts courants	0	0	0
Dépenses d'investissement	330.000.000	330.000.000	330.000.000
Dépenses de transferts de capital	0	0	0
Dépenses totales	341.165.444	341.639.484	342.134.279
Description des principales activités	<p>*Renforcement des mécanismes d'informations et de coordination au niveau central et déconcentré dans le cadre de projets et programmes de lutte contre la pauvreté</p> <p>*Définition des cibles et mise en place d'un registre statistique unique et unifié des cibles en matière de cash transfert</p> <p>*Élaboration de documents de projets et programmes de lutte contre la pauvreté sur les objectifs stratégiques sectoriels pertinents alignés au DSRP et développement de mécanismes de mobilisation de ressources auprès des PTF concernés</p>		
Remarques et observations			

Composante 5.3 : Capitalisation, harmonisation et alignement des actions de lutte contre la pauvreté

Unité responsable	CSO			
Description	Valorisation des expériences acquises, Renforcement de la coordination des actions/stratégies destinées aux Groupes Vulnérables, harmonisation et alignement			
Objectifs spécifiques de la composante	Avoir un dispositif intégré de coordination et d'harmonisation des stratégies d'intervention rendu fonctionnel au niveau national et local			
Indicateurs de performance		2012	2013	2014
	Un cadre ministériel de coordination des projets de développement est en place	Cadre en place et fonctionnel	Cadre en place et fonctionnel	Cadre en place et fonctionnel
	Pourcentage des régions bénéficiant d'un cadre de coordination des projets de développement est mis en place	40%	65%	100%
Moyens financiers		2012	2013	2014
	Dépenses de personnel	5.615.444	5.811.984	6.015.404
	Dépenses de fonctionnement	1.850.000	1.942.500	2.039.625
	Dépenses de transferts courants	0	0	0
	Dépenses d'investissement	0	0	0
	Dépenses de transferts de capital	0	0	0
	Dépenses totales	7.465.444	7.754.484	8.055.029
Description des principales activités	*Consolidation et renforcement des ressources documentaires existantes en matière d'archivage et de capitalisation des expériences *Renforcement des mécanismes de coordination au niveau national et déconcentré			
Remarques et observations				